Résolution sur Cuba

2007/2579(RSP) - 21/06/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 50 voix pour, 21 contre et 3 abstentions une résolution commune proposée par les groupes **PPE-DE**, **ALDE**, **UEN** dans laquelle il déplore le fait que le système politique, économique et social cubain reste pour l'essentiel inchangé depuis 48 ans. Il a en particulier regretté l'absence d'un geste significatif de la part des autorités cubaines en réponse aux demandes formulées par l'Union européenne afin que les libertés fondamentales soient pleinement respectées et déploré qu'aucune suite n'ait été donnée à la demande du Parlement européen de libérer tous les prisonniers politiques et d'opinion dans ce pays.

Le Parlement appelle l'Union à soutenir le lancement d'un processus pacifique de transition politique vers une démocratie pluripartite à Cuba et exhorte ses institutions à poursuivre leur dialogue avec la société civile cubaine via l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme.

Il se félicite toutefois de l'accord récemment conclu entre les groupes de l'opposition cubaine sur la base du document "Unitad por la Libertad" (Unité pour la liberté) et rappelle que la réconciliation et la compréhension mutuelle doivent s'étendre à tous les Cubains.

Le Parlement confirme sa décision **d'envoyer une délégation officielle du Parlement européen à Cuba** et demande instamment aux autorités cubaines de reconsidérer leur position et d'autoriser la visite de cette délégation. Il exhorte également les autorités cubaines à autoriser immédiatement les « Dames en blanc » (groupe d'opposantes au régime) à quitter Cuba afin qu'elles puissent donner suite à l'invitation du Parlement européen en vue de recevoir leurs prix Sakharov. De même, le Parlement renouvelle l'invitation faite à Oswaldo Payá Sardiñas (lauréat du prix Sakharov du Parlement en 2002) et exige des autorités cubaines qu'elles l'autorisent à se rendre en Europe.

Globalement, le Parlement exige des autorités cubaines qu'elles autorisent les membres de l'opposition politique, défenseurs des droits de l'homme ou citoyens à se rendre librement à l'étranger et à retourner librement à Cuba.

Pour le Parlement, il est essentiel que tout renforcement des relations politiques et économiques - y compris l'aide au développement - entre l'Union et Cuba, soit assujetti à des améliorations concrètes et vérifiables de la situation de tous les citoyens cubains en matière de droits de l'homme, à commencer par la libération de tous les prisonniers politiques et d'opinion.

Dans la foulée, la Plénière a approuvé un amendement oral de M. Marco **CAPPATO** (ADLE, IT) qui condamne toute politique de répression et de discriminations sexuelles telle que celle actuellement appliquée à Cuba et se réjouit des campagnes éducatives sur la discrimination sexuelle qui sont actuellement menées par le centre national d'éducation sexuelle de Cuba.